



Assemblée générale

Distr. générale
5 juillet 2018
Français
Original : anglais

Soixante-douzième session
Cinquième Commission
Point 149 de l'ordre du jour
Aspects administratifs et budgétaires du financement
des opérations de maintien de la paix
des Nations Unies

Financement du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix, de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie) et du Centre de services régional d'Entebbe (Ouganda)

Note du Secrétaire général

1. Conformément à la procédure de répartition approuvée par l'Assemblée générale dans sa résolution [50/221 B](#) et dans sa résolution sur le financement du Centre de services régional d'Entebbe (Ouganda) ([A/C.5/72/L.48](#)), la présente note indique le montant à approuver par l'Assemblée pour chacune des opérations de maintien de la paix, ainsi que la part revenant à celles-ci dans les ressources à prévoir pour le compte d'appui aux opérations de maintien de la paix, la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie) et le Centre de services mondial (voir annexe).
2. Une note indiquant les montants approuvés pour toutes les opérations de maintien de la paix sera publiée une fois que l'Assemblée générale se sera prononcée sur les recommandations de la Cinquième Commission.
3. La Cinquième Commission est invitée à prendre acte de la présente note.



Annexe

Opérations de maintien de la paix : crédits que l'Assemblée générale est appelée à approuver pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019

(En dollars des États-Unis)

	Montants que l'Assemblée générale est appelée à approuver (compte d'appui, Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie) et Centre de services régional d'Entebbe (Ouganda) non compris)			Répartition proportionnelle des ressources destinées							
				Au compte d'appui		À la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi		Au Centre de services régional d'Entebbe		Montant total des crédits demandés	
	Montant brut	Recettes provenant des contributions du personnel	Pourcentage	Montant brut ^a	Recettes provenant des contributions du personnel	Montant brut ^b	Recettes provenant des contributions du personnel	Montant brut ^c	Recettes provenant des contributions du personnel	Montant brut	Recettes provenant des contributions du personnel
BANUS	558 152 300	6 503 200	8,93	28 809 000	2 327 900	7 247 700	621 400	2 825 000	283 100	597 034 000	9 735 600
FINUL	474 406 700	12 859 200	7,59	24 486 500	1 978 600	6 160 300	528 200	–	–	505 053 500	15 366 000
FISNUA	263 858 100	2 837 400	4,22	13 619 000	1 100 500	3 426 300	293 800	1 335 500	133 800	282 238 900	4 365 500
FNUOD	60 295 100	1 353 200	0,96	3 112 100	251 500	782 900	67 100	–	–	64 190 100	1 671 800
MINUAD ^e	385 678 500	10 874 500	6,17	19 906 800	1 608 600	5 008 100	429 400	1 952 000	195 600	412 545 400	13 108 100
MINUJUSTH	121 455 900	4 258 600	1,94	6 268 900	506 600	1 577 100	135 200	–	–	129 301 900	4 900 400
MINUK	37 192 700	3 655 500	0,60	1 919 700	155 100	483 000	41 400	–	–	39 595 400	3 852 000
MINURSO	52 350 800	2 237 100	0,84	2 702 100	218 300	679 800	58 300	265 000	26 600	55 997 700	2 540 300
MINUSCA	930 211 900	14 726 700	14,88	48 012 800	3 879 600	12 079 000	1 035 600	4 708 100	471 900	995 011 800	20 113 800
MINUSMA	1 074 718 900	14 694 000	17,19	55 471 500	4 482 300	13 955 400	1 196 500	5 439 500	545 200	1 149 585 300	20 918 000
MINUSS	1 124 960 400	22 579 300	18,00	58 064 700	4 691 900	14 607 800	1 252 400	5 693 700	570 700	1 203 326 600	29 094 300
MONUSCO ^d	1 114 619 500	27 197 000	17,83	57 531 000	4 648 800	14 473 500	1 240 900	5 641 400	565 400	1 192 265 400	33 652 100
UNFICYP	52 938 900	2 527 500	0,85	2 732 400	220 800	687 400	58 900	–	–	56 358 700	2 807 200
Total	6 250 839 700	126 303 200	100,00	322 636 500	26 070 500	81 168 300	6 959 100	27 860 200	2 792 300	6 682 504 700	162 125 100

Abréviations : BANUS, Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie ; FINUL, Force intérimaire des Nations Unies au Liban ; FISNUA, Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei ; FNUOD, Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement ; MINUAD, Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour ; MINUJUSTH, Mission des Nations Unies pour l'appui à la justice en Haïti ; MINUK, Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo ; MINURSO, Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental ; MINUSCA, Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine ; MINUSMA, Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali ; MINUSS, Mission des Nations Unies au Soudan du Sud ; MONUSCO, Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo ; UNFICYP, Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre.

(Voir notes page suivante)

(Notes du tableau)

- ^a Le montant des crédits approuvés pour le compte d'appui au titre des opérations de maintien de la paix est de 324 703 500 dollars, dont il faut déduire un solde inutilisé de 324 400 dollars, des recettes diverses de 813 800 dollars et l'excédent du Fonds de réserve pour le maintien de la paix, d'un montant de 928 800 dollars, au titre de l'exercice 2016/17.
- ^b Le montant des prévisions de dépenses approuvées pour la Base de soutien logistique de Brindisi est de 82 448 900 dollars, dont il faut déduire un solde inutilisé de 633 300 dollars et des recettes diverses de 647 300 dollars, au titre de l'exercice 2016/17.
- ^c Le montant des prévisions de dépenses approuvées pour le Centre de services régional est de 27 860 200 dollars, ce qui correspond au montant total des dépenses à engager, soit 31 438 900 dollars, déduction faite d'un solde inutilisé de 2 871 000 dollars et des recettes diverses de 112 200 dollars au titre de l'exercice 2016/17, ainsi qu'un montant de 595 500 dollars à imputer sur les crédits qui seront ouverts au titre du chapitre 3 (Affaires politiques) du budget-programme pour l'exercice biennal 2018-2019, tel qu'approuvé par l'Assemblée générale dans sa résolution [72/263](#) A-C. Le montant de 27 860 200 dollars sera réparti au prorata entre les budgets des missions de maintien de la paix clientes du Centre : BANUS, FISNUA, MINUAD, MINURSO, MINUSCA, MINUSMA, MINUSS et MONUSCO.
- ^d Hors habilitation à engager des dépenses pendant l'exercice 2018/19 au titre de l'appui prêté par la MONUSCO aux élections présidentielle et législatives, dans la limite de 80 millions de dollars.
- ^e L'Assemblée générale a autorisé le Secrétaire général à engager au titre du fonctionnement de l'Opération, pour la période allant du 1^{er} juillet au 31 décembre 2018, des dépenses d'un montant total maximum de 385 678 500 dollars.
-